

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : Contactlijm K1000
Code du produit : 70015

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Diluant.
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation dispersive

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Frencken BV
Houtstraat 19-25
6001SJ Weert - Netherlands
T +31 495 583500 - F +31 495 542735
info@frenckenweert.nl - www.frenckenweert.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : +31 (0)495 583500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

F; R11
Xn; R65
Xi; R38
R67
N; R50/53

Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



F - Facilement inflammable



Xn - Nocif



N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux :

Toluène, Heptane; n-heptane

Phrases R :

R11 - Facilement inflammable.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S :

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S43 - En cas d'incendie, utiliser ... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques, ajouter: "Ne jamais utiliser d'eau").
S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S3/7/9 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé
S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25 - Éviter le contact avec les yeux.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S59 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Heptane; n-heptane	(n° CAS)142-82-5 (No CE)205-563-8 (Numéro d'identification UE)601-008-00-2	12,75 - 25,5	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 N; R50/53
Acétone	(n° CAS)67-64-1 (No CE)200-662-2 (Numéro d'identification UE)606-001-00-8	2,5 - 25	F; R11 Xi; R36 R66 R67
Butanone; méthyléthylcétone	(n° CAS)78-93-3 (No CE)201-159-0 (Numéro d'identification UE)606-002-00-3	10 - 25	F; R11 Xi; R36 R66 R67
Toluène	(n° CAS)108-88-3 (No CE)203-625-9 (Numéro d'identification UE)601-021-00-3	2,5 - 10	F; R11 Cat.Repr.3; R63 Xn; R48/20-65 Xi; R38 R67
Méthylcyclohexane	(n° CAS)108-87-2 (No CE)203-624-3 (Numéro d'identification UE)601-018-00-7	2,75 - 5,5	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 N; R51/53
n-Hexane	(n° CAS)110-54-3 (No CE)203-777-6 (Numéro d'identification UE)601-037-00-0	0,375 - 0,75	F; R11 Cat.Repr.3; R62 Xn; R65-48/20 Xi; R38 N; R51/53 R67
Pentane	(n° CAS)109-66-0 (No CE)203-692-4 (Numéro d'identification UE)601-006-00-1	0,375 - 0,75	F+; R12 Xn; R65 R66 R67 N; R51/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Heptane; n-heptane	(n° CAS)142-82-5 (No CE)205-563-8 (Numéro d'identification UE)601-008-00-2	12,75 - 25,5	Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Acétone	(n° CAS)67-64-1 (No CE)200-662-2 (Numéro d'identification UE)606-001-00-8	2,5 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Butanone; méthyléthylcétone	(n° CAS)78-93-3 (No CE)201-159-0 (Numéro d'identification UE)606-002-00-3	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Toluène	(n° CAS)108-88-3 (No CE)203-625-9 (Numéro d'identification UE)601-021-00-3	2,5 - 10	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
Méthylcyclohexane	(n° CAS)108-87-2 (No CE)203-624-3 (Numéro d'identification UE)601-018-00-7	2,75 - 5,5	Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411
n-Hexane	(n° CAS)110-54-3 (No CE)203-777-6 (Numéro d'identification UE)601-037-00-0	0,375 - 0,75	Flam. Liq. 2, H225 Repr. 2, H361f Asp. Tox. 1, H304 STOT RE 2, H373 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411
Pentane	(n° CAS)109-66-0 (No CE)203-692-4 (Numéro d'identification UE)601-006-00-1	0,375 - 0,75	Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Consulter éventuellement un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante. Consulter éventuellement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Consulter un ophtalmologiste.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin/le service médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : En cas de petits feux : dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, mousse. En cas de feu important : Eau en grande quantité. brouillards.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
- Autres informations : Continuer à arroser à l'eau depuis un endroit protégé, jusqu'à ce que le récipient soit froid.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection respiratoire. Assurer une ventilation convenable. Supprimer toute source d'ignition. Danger d'explosion des vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation des vapeurs. Éviter toute source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Les conteneurs ouverts doivent être refermés avec précaution et maintenus à l'endroit afin d'empêcher les fuites.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Contactlijm K1000		
Les Pays-Bas	MAC TGG 8H (mg/m ³)	210 mg/m ³
Les Pays-Bas	MAC TGG 15MIN (mg/m ³)	442 mg/m ³ Huidopname.

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâte.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: ≤ 21 °C
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: 240 mbar
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: 0,2 g/l
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 260 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 0,55 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

flammes ou étincelles. sources de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Lors de sa combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contactlijm K1000	
DL50 orale rat	≥ 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	≥ 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	≥ 5 mg/l/4h

Irritation	: Irritant pour les yeux et la peau.
Corrosivité	: Non classifié
Sensibilisation	: Non classifié

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité à doses répétées	: Non classifié
Carcinogénité	: Non classifié
Mutagénicité	: Non classifié
Toxicité pour la reproduction	: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Contactlijm K1000	
CL50 poissons 1	1-10 mg/l
ErC50 (algues)	1-10 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Contactlijm K1000	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII.	

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1133

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : ADHÉSIFS

Description document de transport : UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3

Étiquettes de danger (ONU) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Risques environnementaux

Polluant marin :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

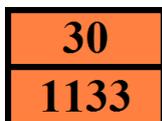
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 30

Code de classification : F1

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels : D/E

Quantités limitées (ADR) : LQ07

Excepted quantities (ADR) : E1

Code EAC : •3Y

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.7. Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substances inclus dans la liste des candidats REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Contactlijm K1000

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Acute 1	Hazardous to the aquatic environment - acute hazard Category 1
Aquatic Chronic 1	Hazardous to the aquatic environment - chronic hazard Category 1
Aquatic Chronic 2	Hazardous to the aquatic environment - chronic hazard Category 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Serious Eye Damage/Irritation Category 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables Catégorie 2
Repr. 2	Reproductive toxicity Category 2
Repr. 2	Reproductive toxicity Category 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

FDS UE (Annexe II REACH)

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.